

La diaspora libanaise se prépare à rentrer voter au pays

AP, vendredi 6 mai 2005, 13h01

LONDRES (AP) - La guerre, la violence, les tensions religieuses, l'espoir d'une vie meilleure, ont poussé, pendant des décennies, des millions de Libanais à s'éparpiller aux quatre coins de la planète. Aujourd'hui, l'une des diasporas les plus importantes et actives que compte le monde fait ses valises pour regagner Beyrouth et participer à un moment historique: la première élection libre au Pays du Cèdre depuis la fin de la guerre civile, en 1990.

L'un de ces exilés, le général Michel Aoun, rentre à Beyrouth samedi.

"Je ferais n'importe quoi pour être de retour à temps pour voter", lance Joseph Najjar, banquier londonien de 26 ans, frustré, comme tant d'autres, d'avoir raté la "révolution du Cèdre" qui a débouché sur le retrait syrien de son pays d'origine, achevé il y a une semaine. "Pour la première fois, notre vote peut vraiment compter".

Avec un groupe de concitoyens, il a donc lancé une organisation afin d'aider les Libanais de la diaspora à rentrer pour mettre leur bulletin dans l'urne en personne fin mai-début juin. Leur site Web, fly.2Lebanon.com, exhorte les Libanais à s'inscrire avec les dates qu'ils souhaiteraient pour leur vol, à charge pour l'organisation de négocier les meilleurs tarifs. Car les expatriés libanais n'ont pas le droit de participer par correspondance ni par procuration, en vertu de la Constitution de 1943.

A l'origine, ces dispositions visaient à faciliter, pour les autorités, la surveillance du délicat équilibre confessionnel entre les principaux groupes religieux, chrétiens maronites, sunnites, chiites, sans compter les druzes... Pour les détracteurs du régime, elles ne sont plus qu'une survivance de décennies de contrôle militaire sur le processus électoral.

S'il n'existe pas de recensement exact de la diaspora libanaise, on l'estime pourtant bien supérieure aux quelques quatre millions de Libanais vivant au pays...

L'histoire tumultueuse du Liban se reflète dans ses différentes vagues migratoires. Au début du 20e siècle, les migrants économiques quittaient ce qui était alors une province de l'empire ottoman, principalement vers les Amériques. La plupart de leurs descendants, qui n'ont pas la nationalité libanaise, ne devraient pas voter.

Le deuxième exode des Libanais est lié à la guerre civile de 1975. Il fut plus facile aux chrétiens, en général plus riches, de fuir le pays. De ce fait, la majorité de la diaspora en Europe, aux Etats-Unis et au Canada est composée de chrétiens partis entre 1975 et 1990. Le rôle à accorder à la diaspora a longtemps posé problème dans ce Liban où le pouvoir s'organise autour de ce fragile équilibre multiconfessionnel: lors du recensement de 1932, les chrétiens étaient majoritaires mais, depuis, ils ne seraient plus qu'environ 40%, à cause de l'émigration et d'une natalité musulmane plus forte.

Aujourd'hui, nombre de gens appellent à ce que les membres de la diaspora puissent voter dans les ambassades, sans rentrer au Liban. Professeur de droit à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Chibli Mallat, y est favorable: "L'idée est d'étendre la démocratie et de créer de vrais liens avec cette diaspora qui a soutenu économiquement le Liban pendant si longtemps", dit-il.

Et d'estimer que l'équilibre ne serait pas perturbé par le vote des expatriés: "Les Libanais d'Europe et d'Amérique sont peut-être majoritairement chrétiens mais il y a beaucoup de sunnites dans les pays du Golfe, et une importante communauté chiite en Afrique".

Géraldine Maouchi, consultante en management de 30 ans, coordonne depuis Paris les opérations "retour électoral". Elle explique que plus de 450 personnes, de 13 pays, se sont inscrites sur le site depuis son lancement, début mai. Son groupe a des représentants dans la plupart des pays européens, aux Etats-Unis et dans le Golfe persique où chacun s'occupe de négocier les meilleurs tarifs pour les billets. "Pour nous, c'est facile d'acheter un billet. Mais sinon, comment va faire le simple étudiant?"

Et l'opération est rendue encore plus ardue, du fait des complexités du calendrier électoral libanais, qui étale les opérations de vote sur plusieurs semaines à compter du 29 mai, en fonction des régions. AP